



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200036499-20250619-2025-52-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2025

Publication : 23/06/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

PROCÉDURE DE LA MISE EN PLACE DE LA CONVENTION DE PARTICIPATION AU RISQUE « SANTE »

Phase préparatoire

Recensement des collectivités souhaitant participer à la consultation

- Lettre d'intention
- Recueil des données statistiques
- Consultation du CST sur la démarche
- Délibération donnant mandat au CDG

Phase de négociation et de consultation

Dialogue social et procédure liée aux marchés publics

- Négociation en vue d'aboutir à un accord local
- Rédaction du cahier des charges
- Publicité
- Négociation avec prestataires
- Choix du prestataire

Phase de déploiement

Adhésion des collectivités au contrat collectif

- Présentation du contrat
- Saisine du CST pour adhésion
- Délibération des collectivités pour adhérer à la convention de participation
- Signature de la convention d'adhésion
- Mise en œuvre du déploiement dans les collectivités